

## ....Les craintes du Pr El Hadj Mbodj

En introduisant le thème: «*Quelles réformes institutionnelles pour le Sénégal*», à l'occasion de l'Université du Parti libéral sénégalais (Pls) qui s'est tenue, samedi 1er juillet 2000, à l'ex Ecole des Infirmiers et Infirmières d'Etat, le Pr El Hadji Mbodj a attiré l'attention des nouvelles autorités sur les réformes institutionnelles. Il reconnaît que la Constitution du Sénégal a été verrouillée par l'ancienne majorité socialiste et qu'il faille la déverrouiller.

Pour le conférencier, le Sénégal doit se garder de toute «*réforme conjoncturelle*» taillée sur mesure, au service d'un président et de son parti. «*Le problème du modèle constitutionnel doit une fois pour toute être réglé. Nous devons penser aux générations futures et légiférer en conséquence*». Il n'est pas, selon lui, acceptable de mettre en place une constitution aux «*règles bancales*» et qui va être modifiée au grès des présidents de la République qui se succéderont à la tête de l'Etat.

Pour le conférencier, les réformes institutionnelles doivent faire l'objet d'un large consensus de toutes les sensibilités. Cela est d'autant plus vrai que «*l'ère des majorités mécaniques est révolue*».

Le Pr El Hadji Mbodj estime que sur ce chapitre, la méthodologie utilisée dans la mise en place de la Commission des réformes institutionnelles, marque une régression dans le processus d'élaboration des textes de la Constitution. Pour lui, cette Commission devrait être élargie à des représentants du pouvoir législatif, à des juristes aussi bien de l'opposition que de la mouvance présidentielle. Il déplore le fait que les partis ne soient pas associés à ces concertations.

Le Pr Mbodj souligne que le régime sénégalais est «*un régime inommé*», c'est-à-dire qu'il n'est ni présidentiel ni parlementaire. Il est tout au plus un «*régime mixte qui est à la fois présidentiel et parlementaire*».

Il estime que si l'on s'en tient aux déclarations du président de la République, Me Abdoulaye Wade, faites dans la presse (Jeune Afrique l'Intelligent et l'Agence France Presse (Afp)), on a l'impression que ce dernier veut maintenir la suprématie présidentielle. Me Abdoulaye a parlé du renforcement du pouvoir du Premier ministre (Pm). Ce qui a poussé le conférencier à se demander «*si le Premier ministre aura le pouvoir de nommer et de révoquer? Sera-t-il chargé de déterminer la politique de la Nation? Le pouvoir du parlement sera-t-il renforcé?*»

La conviction du Pr Mbodj est qu'il faut un régime parlementaire équilibré où le président sera un arbitre, une institution au-dessus des contingences.

Evoquant la question de la suppression du Sénat et de la dissolution de l'Assemblée, le conférencier reconnaît que la situation qui prévaut à l'hémicycle est anormale. C'est pourquoi il estime que la dissolution de l'Assemblée devrait être une prérogative discrétionnaire du président de la République. Il s'est aussi prononcé en faveur de la suppression du Sénat dans sa forme actuelle.

B.D.M



JMBODJ, AUTEUR D'UN  
LIVRE SUR LA  
CONSTITUTION ET  
LE RÔLE DE L'OPPOSITION.

«*Je n'ai jamais  
parlé de la suppression  
du Sénat par le  
Pr Wade!*»

(voir en page 6)

INFORMER  
JUSTE ET  
VRAI

PRIX : 300 F.CFA

\*\* 10<sup>ème</sup> Année

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GÉNÉRALES

# LE TEMPOIN

\*\* N°534

\*\* N°534

100 Novembre 2000

LEUR DE PUBLICATION  
Mamadou Oumar NDIAYE

SIEGE SOCIAL  
Librairie Il Villa n°310  
1350 99 72 Tél : 821 78 38  
1 29 10 - BP 384 DAKAR RP